



Perturbateurs endocriniens : de la sensibilisation à l'action

Présentation du projet

Conférence de presse du 8 février 2019

1. GENÈSE DU PROJET

1.1. Contexte

Produits alimentaires, emballages, produits d'hygiène et d'entretien, cosmétiques, jeux, ameublements, textiles – les perturbateurs endocriniens (PE) imprègnent littéralement notre quotidien.

Présents dans de nombreux produits de consommation courante, les PE sont des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle qui peuvent provoquer des dérèglements du système endocrinien, à savoir les glandes et cellules régulant notre système hormonal (cf. illustration 1). En mimant, altérant ou bloquant le bon fonctionnement de notre système hormonal (cf. illustration 2), ces substances provoquent des effets indésirables et des dérèglements de diverses fonctions physiologiques, telles que la croissance et le développement des enfants, le comportement et l'humeur, le repos (le sommeil) et la circulation sanguine, et la fonction sexuelle et reproductrice¹.

Système endocrinien

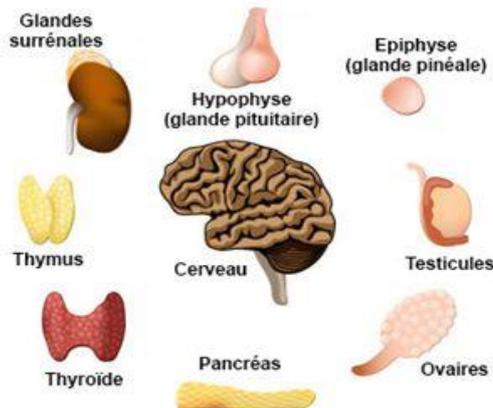


Illustration 1 : le système endocrinien est un ensemble de glandes et de cellules qui fabriquent et libèrent dans le sang des hormones. Ces dernières sont des messagers chimiques qui régulent notre métabolisme.

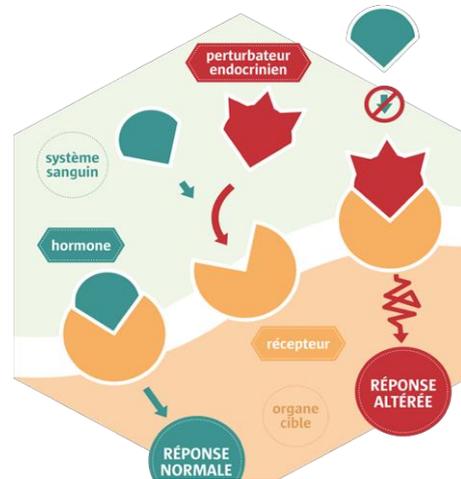


Illustration 1 : les perturbateurs endocriniens agissent comme des hormones : ils se fixent sur un récepteur hormonal, altérant ou bloquant ainsi la réponse normalement donnée au système hormonal. (© Science actualités.fr, www.cite-sciences.fr)

¹ La Fondation Faber, à Lausanne, a mis en évidence une nette baisse de la concentration de spermatozoïdes chez les recrues. L'exposition de l'organisme aux produits toxiques, dont les perturbateurs endocriniens (phtalates et pesticides en tête) est citée comme l'une des causes de cette tendance mondiale à la baisse de fertilité masculine. (© « Un homme suisse sur 4 a une fertilité réduite, selon une étude », rts.ch, 13.12.2015)



1.2. Recherche et action publique

Bien que les recherches sur les PE se multiplient, leur dangerosité n'est pas toujours bien (re)connue, car les recherches sont complexes. Diversité de composés chimiques, innombrables combinaisons possibles et connaissances lacunaires au niveau de leur fonctionnement rendent difficile la compréhension fine de l'effet de chacune de ces substances et l'indentification de leurs seuils de toxicité². Si seule une demi-douzaine de substances est officiellement considérée comme perturbateurs endocriniens, le faisceau d'indices sur de nombreuses autres substances concorde néanmoins suffisamment pour motiver l'application du principe de précaution. En effet, nombreux sont les milieux scientifiques à observer une corrélation entre la présence de nombreux PE dans notre environnement et certains troubles ou pathologies en nette augmentation.

1.3. Molécules médiatiques mais peu d'action publique

En dépit des alertes récurrentes émanant de milieux scientifiques et d'experts de l'environnement depuis les années 1990³, les pouvoirs publics tardent à agir pour limiter la présence de ces molécules dangereuses. Certes, des réglementations ont été implémentées pour quelques substances (certains pesticides, bisphénol A, par ex.), mais elles sont largement insuffisantes pour réduire la quantité de PE présente dans l'environnement et les organismes vivants. De véritables enjeux économiques freinent également l'interdiction de l'utilisation de ces substances dans l'industrie.

Devant la difficulté du monde scientifique à comprendre la complexité du fonctionnement des PE, devant la diversité de ces substances et leur nocivité suspectée ou avérée, devant leur omniprésence dans notre quotidien et la vulnérabilité des enfants (cf. encadré), leur étude est devenu un enjeu majeur pour le corps médical et les pouvoirs publics.

« Chez l'homme comme chez l'animal, l'exposition aux perturbateurs endocriniens pendant la période embryonnaire et fœtale puis pendant la puberté est particulièrement critique. Ce sont des phases du développement au cours desquelles l'organisme est très sensible aux perturbations de l'équilibre hormonal. (...) Dans ce contexte, la protection de la mère et de la jeunesse occupe une place primordiale. »

*Perturbateurs endocriniens,
Confédération Suisse, novembre 2018*

² Contrairement aux substances toxiques où la dose fait le poison, ces produits chimiques n'ont pas une relation « cause-effet » linéaire et peuvent agir à de très faibles concentrations déjà, largement inférieures aux seuils de toxicité conventionnels. De plus, « mélangés, ils peuvent atteindre des concentrations susceptibles d'avoir un impact, même si la concentration de chaque substance prise isolément n'est pas efficiente en elle-même » (PRN 50, rapport de synthèse, 2008).

³ L'expression « perturbateurs endocriniens » a été diffusée dans les années 1990 par l'OMS, l'OCDE et l'Union Européenne.



1.4. Impulsion et objectifs de la démarche

Sensible à cette thématique de santé publique et souhaitant être proactive dans le domaine, la Municipalité a décidé d'agir au travers du projet « Perturbateurs endocriniens : de la sensibilisation à l'action ». A la base de cette initiative, Toxic Free Suisse et comment-dire.ch ont proposé une démarche allant dans ce sens à la Direction LEA. Grâce à l'engagement de cette dernière, par son Unité développement durable (UDD), et au soutien du Fonds Lausannois pour le développement durable, le projet a pu démarrer en juin 2018.

L'objectif de la démarche est de proposer et de mettre en œuvre des solutions concrètes, afin de limiter la présence de PE dans les Centre de vie infantile (CVE) et de limiter ainsi l'exposition des enfants, lors de leurs temps d'accueil.

Le projet vise donc à fournir une information claire, synthétique et vulgarisée adaptée au quotidien des collaborateurs des CVE, ainsi qu'un recueil d'actions concrètes. La démarche initiée a pour principaux objectifs de :

- sensibiliser les collaborateurs sur la thématique des PE et les enjeux de santé y relatifs ;
- leur permettre d'agir concrètement et de concert avec le personnel de cuisine et d'entretien, pour limiter la présence de PE au sein des CVE ;
- les inciter à faire le lien avec les parents afin de favoriser l'application des conseils et astuces au sein des ménages.

Ce projet ne peut réussir que si les collaborateurs des CVE et le personnel de cuisine et de nettoyage y sont étroitement associés. En effet, les moyens d'agir au quotidien pour préserver la santé des enfants (et la leur également) sont principalement entre leurs mains.

1.5. Moyen : un guide d'information pratique

Pour atteindre les objectifs fixés, la Ville élabore un support d'information pratique. Si sa forme n'est pas encore arrêtée, l'intention, elle, est claire : réaliser un guide assimilable à un mode d'emploi s'adressant aux collaborateurs des CVE et au personnel d'entretien, afin qu'ils soient sensibilisés à la thématique et qu'ils puissent savoir comment agir pour limiter la présence des PE au sein des CVE.

Le contenu du guide, actuellement en élaboration se concentrera sur :

- **Des informations générales – de quoi s'agit-il ?**
Dans sa première partie, le support contiendra des informations générales sur les perturbateurs endocriniens : qui sont-ils ? Où les retrouve-t-on ? En quoi sont-ils nocifs ?
- **Des conseils pratiques – comment agir ?**
Des conseils très pratiques par catégories de produits (jeux, mobilier, produits d'hygiène et d'entretien, cuisine, textiles, etc.) agrémenteront cette deuxième partie. Grâce à des recommandations à observer lors de l'achat ou pendant l'utilisation des différents produits, le collaborateur sera à même de faire les bons choix, de manière éclairée, pour limiter l'exposition des enfants aux PE durant le temps passé dans les CVE.



- **Une synthèse des labels et autres critères de qualité – des outils pour s'y retrouver**

Enfin, le guide offrira également des informations très claires et synthétiques sur les différents labels et critères de qualité permettant d'identifier les PE et autres substances indésirables et ainsi, d'attester de leur absence dans les produits employés dans les CVE.

Des sources pour aller plus loin seront également proposées afin de permettre au lecteur d'approfondir ses connaissances en la matière ou de découvrir des alternatives durables, favorables à la santé et à l'environnement.

2. Programme d'accompagnement

Étant donné que l'utilisation du mode d'emploi et l'application de ses conseils se feront sur une base volontaire, la Ville de Lausanne souhaite appuyer les CVE engagés. Une bonne visibilité et reconnaissance de la démarche seront offertes par la Direction LEA aux établissements engagés. Cette stratégie de valorisation est encore à développer.

Par ailleurs, le projet est également considéré comme une opportunité de faciliter et de renforcer le dialogue entre les parents et les crèches. En effet, les parents des crèches engagées seront informés de la démarche et seront également conviés à des soirées d'information pour apprendre comment transposer les conseils du guide à la maison. L'organisation d'activités pratiques, telles que la réalisation d'ateliers de fabrication de produits d'hygiène, permettront aux parents intéressés d'appréhender la thématique de manière positive et de comprendre que l'action est possible, simple et souvent bénéfique à différents niveaux (santé, environnement et porte-monnaie).

3. Démarche

Le guide

Le projet est mené, dans sa phase pilote, avec les CVE de la Borde et de Valency. Une fois le support d'information finalisé, au printemps 2019, le guide sera transmis aux collaborateurs et leurs retours suite à son application permettront d'optimiser le support.

A la rentrée 2019-2020, il est prévu de le diffuser à l'ensemble des Réseau L, dont les établissements pourront choisir de l'appliquer ou pas, sur base volontaire. La Ville de Lausanne soutiendra les CVE qui s'engageront à l'utiliser.



Le catalogue d'achat de la Ville

En parallèle de la démarche menée avec les deux CVE pilotes, les produits d'entretien proposés dans le catalogue du Service achat et logistique ville (SALV) sont en cours d'analyse. Cela permettra de supprimer les produits les plus indésirables et de rechercher des alternatives exemptes de PE et autres substances problématiques. Ce travail devrait se poursuivre en 2019, pour tous les articles en lien avec la petite enfance.

Groupe test et groupe d'experts

Afin que le projet soit adapté au contexte spécifique des CVE, sa mise en œuvre s'appuie également sur deux groupes :

- le groupe test, composé de représentants des CVE pilotes, du SALV et du Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), est consulté, afin d'assurer l'ancrage du projet dans la pratique, de prendre en considération les besoins des publics-cibles visés (collaborateurs et personnel d'entretien) et d'opter pour le bon degré de vulgarisation ;
- le groupe d'experts, formé de représentants des institutions de référence telles que la PMU, le CHUV, l'UNIL, la FRC et le Service de l'eau, accompagne également la réalisation du support d'information. Grâce à ce regard extérieur et avisé, le groupe d'experts apporte le soutien nécessaire pour garantir la pertinence des propos et des conseils diffusés au travers du guide.



4. Informations

4.1. Contact

- **Natacha Litzistorf**, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture, +41 21 315 52 00
- **David Payot**, directeur de l'Enfance, de la jeunesse et des quartiers, +41 21 315 62 00
- **Julie Wuerfel**, cheffe de projet développement durable et responsable de la politique publique des édicules, +41 21 315 24 41

4.2. En savoir plus sur les PE

- *Ce qui est toxique. Perturbateurs endocriniens*, article du site de Toxic Free Suisse. Disponible sur <https://www.toxicfree.ch/ce-qui-est-toxique/>
- *Perturbateurs endocriniens, quels risques pour la santé ?*
Expo-dossier, Site Science actualités.fr, mis en ligne le 01.12.2015
Disponible sur <http://www.cite-sciences.fr/fr/ressources/science-actualites/expo-dossiers/perturbateurs-endocriniens-quels-risques-pour-la-sante/un-perturbateur-du-systeme-hormonal/>
- *Les perturbateurs endocriniens*, vidéo, Nouvo média, Radio Télévision Suisse.
Disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=hFUT5PErnco&feature=share>
- *Interview de Olivier Kah*, à l'occasion de la sortie de son livre "Les Perturbateurs endocriniens - Ces produits qui en veulent à nos hormones" (Éditions Apogée), Magazine de la santé, France 5, 26.09.2016.
Disponible sur https://www.youtube.com/watch?v=elCe8kS8_uA
- *Des perturbateurs endocriniens dans les cheveux des enfants*,
La quotidienne, France 5, 03.05.2017. Disponible sur
<https://www.youtube.com/watch?v=C8EvuESMLr8>

Dossier de presse élaboré par Camille Rol, comment-dire.ch